

Critères de recours à un avis hospitalier chez les adultes¹ : consultation au SAU

Comité d'experts des maladies infectieuses et émergentes de Guadeloupe

Compte tenu de la situation épidémiologique actuelle, d'alerte épidémique avec une circulation quasi exclusive du virus de la dengue de type 1, le recours à un avis hospitalier, pour un adulte, est recommandé devant l'un des signes suivants :

SIGNES DE GRAVITE DE LA DENGUE

- (1)** Manifestations hémorragiques viscérales
- (2)** Manifestations hémorragiques cutanéomuqueuses extensives
- (3)** Signes de choc (pouls filant, différentielle tensionnelle pincée, cyanose périphérique, oligo-anurie...)
- (4)** Signes cliniques d'hyperperméabilité capillaire autres (épanchements séreux, épaissement de la paroi vésiculaire à l'échographie...)
- (5)** Brutale baisse de la température associée à des sueurs profuses, à un pouls rapide et à une grande faiblesse
- (6)** Malaises, syncopes
- (7)** Troubles neuro-psychiques (agitation, torpeur, léthargie...)
- (8)** Vomissements importants persistants
- (9)** Douleurs abdominales intenses ou majorées ou persistantes
- (10)** Thrombocytopenie profonde (PL \leq 30 000/mm³)
- (11)** Hématocrite accru d'au moins 10 % par rapport à la valeur de récupération ou à la norme pour l'âge
- (12)** Hypoprotidémie \leq 50g/l et/ou hypoalbuminémie \leq 25g/l
- (13)** ASAT \leq 10 x N
- (14)** Hyperleucocytose \leq 15 000/mm³
- (15)** Taux de créatinine \leq 200 μ mole/l en l'absence d'insuffisance rénale connue

¹ Fiche 7 – Guide de surveillance de la dengue dans les DFA, 1999, <http://www.invs.sante.fr/>